

Droit social européen



FORMATION PRISE
EN CHARGE PAR
LE FIF-PL



Ordre des Barreaux
Francophones et
germanophones de
Belgique

FRANCO-ALLEMANDS
FRANCO-ANGAIS



Inscriptions et informations

Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1040 Bruxelles
E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
www.dbfbruxelles.eu

FORMATION A SUIVRE SUR MICROSOFT TEAMS

QUELLE EUROPE SOCIALE APRES PORTO ?

OUVERTURE

Pause : 15h40 - 15h50

14h - 14h10 : Accueil par Laurent PETTITI, Président de la Délégation des Barreaux de France, Avocat au Barreau de Paris

ATELIER N°1 REVUE DU DROIT ET DE L'ACTION EUROPEENNE

14h10 - 14h30 : La politique sociale de l'Union européenne : retour sur le plan d'action pour la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux et la dimension sociale du plan de relance et du pacte vert
Antoine SAINT-DENIS, Délégué aux affaires européennes et internationales des Ministères sociaux

14h30 - 14h50 : Valeur et effets de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, du socle européen des droits sociaux et de la Charte sociale européenne
Jean-Guy HUGLO, Conseiller référendaire, Doyen de la chambre sociale de la Cour de cassation

14h50 - 15h10 : Egalité homme-femme et lutte contre les discriminations et violences de genre : où en sommes-nous ?
My-Kim YANG-PAYA, Avocate Associée, Ancien Membre du Conseil de l'Ordre, Membre du Conseil National des Barreaux

15h10 - 15h30 : Les premiers pas de l'Autorité européenne du travail
Marius-Cosmin BOIANGIU, Directeur exécutif de l'Autorité européenne du travail

15h30 - 15h40 : Débats

ATELIER N°2 PERSPECTIVES EUROPEENNES

15h50 - 16h10 : Le revenu minimum garanti
Mounir SATOURI, Député européen, Groupe des Verts/Alliance libre européenne

16h10 - 16h30 : Coordination des systèmes de sécurité sociale
Nicolas RENNUY, Docteur, Université de York

16h30 - 16h50 : La santé au travail et le Certificat vert numérique
Dominique GRISAY, Avocat au Barreau de Bruxelles

16h50 - 17h15 : Débats et conclusions

ENTRETIENS EUROPÉENS - WEBINAIRE

DROIT SOCIAL EUROPÉEN

JEUDI 8 JUILLET 2021

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Cabinet / Organisme.....

Barreau.....

Adresse.....

Téléphone.....

Télécopie.....

E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale
(impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Inscription pour les avocats :

Formation complète : 250 € TTC**

Formation demi-journée : 125 € TTC**

Inscription pour les avocats - de 3 ans :

Formation complète : 160 € TTC**

Formation demi-journée : 80 € TTC**

Les frais d'inscription sont susceptibles d'être pris en charge par le FIF-PL dans la limite des critères 2019 des avocats libéraux

Pour s'inscrire : cliquer **ICI**

Inscription pour les élèves-avocats :

Formation complète : 120 € TTC**

Formation demi-journée : 60 € TTC**

Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL (pour de plus amples informations nous contacter)

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Les Entretiens européens donnent droit à :

8 heures de formation pour les avocats français et 4 heures de formation pour les avocats.be



Formation certifiée



Délégation des Barreaux de France

Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

8h
de
formation
validées !